

## FICHE D'IDENTITE

- Réf : 2210453 Eng

- Classement : **CRRAV** 70067

### ■ ELEMENTS DE RECHERCHE :

CRRAV ou Centre Régional de Ressources Audiovisuelles, à l'Espace Nord-Pas de Calais Productions

■ **SITE** : Categorynet ([www.categorynet.com](http://www.categorynet.com))

- Référence de la page : <http://www.categorynet.com/v2/content/view/42280/694/>

## EXTRAIT DE CITATION

Financer son documentaire : quelques pistes .

Écrit par [Stéphanie Delbart](#)

23-03-2007



Réaliser son propre documentaire fait rêver plus d'un reporter. En dehors de la réalisation, du tournage, du montage, une des étapes clé est le financement. A quelles portes frapper ? Quelques pistes à envisager pour tout réalisateur en devenir.

En France, de nombreuses régions proposent des fonds à la réalisation cinématographique. Dans le Nord-Pas de Calais, le **Centre Régional de Ressources Audiovisuelles (CRRAV)** se distingue par son dynamisme. Il se charge de développer l'audiovisuel, le cinéma et le multimédia dans le Nord de la France.

Il y a vingt ans, le Nord-Pas de Calais mettait en place une politique d'appui à la production audiovisuelle et cinématographique. Ce fut la première région à le faire et pour plus d'efficacité, le Conseil régional a confié cette mission à un organisme indépendant, le **CRRAV**.

En matière de financement, on peut solliciter le **CRRAV** sous certaines conditions : soit l'auteur-réalisateur ou le producteur du projet doit être de la région, soit le sujet du documentaire a un lien avec la région.

Un comité de lecture composé de professionnels se charge d'étudier le projet. Le jury est indépendant et on y retrouve des représentants d'auteurs, de réalisateurs, de producteurs ou encore de diffuseurs. L'an dernier, 12 projets ont été soutenus. Les aides oscillent entre 20.000 et 30.000 euros.

Marie-France Berthet, conseillère régionale et présidente du **CRRAV**, insiste sur le fait que le **CRRAV** propose une aide financière, mais pas seulement : une aide à l'écriture et au développement (par exemple les démarches pour trouver des chaînes qui diffuseront le documentaire, un accompagnement dans les salons, .) est aussi proposée. Bref, un panel d'outils différents, de l'écriture jusqu'à la diffusion.



### L'écriture, un point capital

Pendant l'examen du dossier après son dépôt au **CRRAV**, la discussion est collective. Un projet sera retenu par rapport à son intérêt ou aussi la façon dont il est monté. « Parfois, les sujets sont intéressants mais il y a des problèmes d'écriture. Nous avons, au final, une vision d'ensemble du projet qui fait que nous accordons, ou pas, notre aide. C'est vraiment variable ! » confie Marie-France Berthet. Le type de financement que le **CRRAV** propose est une co-production. Le centre a des retours sur l'investissement (selon le nombre d'entrées, si le documentaire a du succès, .).

Si Marie-France Berthet devait donner un conseil aux futurs solliciteurs, ce serait de « bien écrire leur histoire. Pour un documentaire, comme pour une fiction, il faut un vrai travail d'écriture. Pour les jeunes qui débutent, il faut

aussi qu'ils trouvent une bonne société de production, qui l'épaula et qui fasse vraiment son travail de producteur. »

La Région du Nord-Pas de Calais est une région dynamique en ce qui concerne le financement des documentaires. Ce que confirme la présidente : « Toutes les régions possèdent leurs fonds d'aide au cinéma. Mais en général, ils sont spécialisés. Au **CRRAV**, on s'attarde à tout ; fictions, documentaires,

mais aussi productions associatives. C'est une démarche originale par rapport à ce qui est fait ailleurs. »

### Financer son docu : pas de solution miracle

Quelques pistes peuvent être également trouvées dans le livre de Jean-Pierre Fougea, « Les aides au financement » co-écrit avec Pascal Rogard (éditions Dixit). « Il est difficile de donner une règle générale en ce qui concerne le financement. Chaque cas est particulier. Le financement dépend du genre de documentaire : un documentaire animalier sera financé différemment d'un film historique. » explique Jean-Pierre Fougea. Il existe plusieurs types de financement : à vocation nationale ou internationale ( avec l'intervention d'une dizaine de télévisions étrangères par exemple). Selon Jean-Pierre Fougea, on peut réaliser un bon documentaire avec très peu de moyens. C'est aussi une question de hasard: « Les réalisateurs du documentaire sur le 11 septembre 2001 suivaient une équipe de pompiers pour un autre reportage. Ils étaient là au bon moment et leur documentaire est extrêmement fort ! »

Dans l'ouvrage « Les aides au financement », on peut suivre un fil rouge : le documentaire de 52 minutes. Tout au long du parcours, les auteurs expliquent toutes les étapes et actions qu'il faut faire en ce qui concerne la création (synopsis, scénario, .), l'évolution du dossier et bien sûr, tout le côté financier du projet. Tout cela donne un point de vue assez précis dont on peut s'inspirer pour la création future d'un documentaire.

### Quelques liens :

<http://www.nordpasdecals.fr/index.htm>

<http://www.crrav.com/>

*Les aides au financement* par Jean-Pierre Fougea et Pascal Rogard

#### DESCRIPTION DU SITE PAR L'ARGUS DE LA PRESSE

Site de l'agence de presse du même nom, dont l'activité principale est de diffuser les communiqués de presse d'autres entreprises ou organismes. Ces communiqués sont visibles directement sur le site.

#### NOTATION DU SITE PAR L'ARGUS DE LA PRESSE

NOTATION GÉNÉRALE	X	X	X	X	
RICHESSE DU CONTENU	X	X	X	X	
QUALITÉ RÉDACTIONNELLE	X	X	X		
QUALITÉ GRAPHIQUE	X	X	X		
FRÉQUENCE DES MISES À JOUR	X	X	X	X	X

*L'appréciation que réalise l'Argus de la Presse sur les sites qu'elle sélectionne privilégie avant tout l'information. La richesse du contenu s'apparente donc à une richesse éditoriale régulièrement renouvelée.*

#### CONTACTS RELEVÉS SUR LE SITE :

##### Nom/Position

Secrétariat général

Envoyer un communiqué

Rédaction

Recrutement

Rédaction de la newsletter Unipresse

##### Coordonnées

CATEGORYNET

Chaussée de Louvain 6

B-1210 Bruxelles

Belgique

Bureau de Bruxelles :

Téléphone : +32(0)496/255881

Télécopie : +32(0)2/6108410

Bureau de Paris :

Téléphone : +33(0)1/56729254

Télécopie : +33(0)1/56729254

##### E-mail/Page de contact

[info@categorynet.com](mailto:info@categorynet.com)

[communiqués@categorynet.com](mailto:communiqués@categorynet.com)

[redaction@categorynet.com](mailto:redaction@categorynet.com)

[jobs@categorynet.com](mailto:jobs@categorynet.com)

[unipresse@categorynet.com](mailto:unipresse@categorynet.com)